

*Séance du lundi 24 septembre 2007*

***DELEGATION DE M. Jean-Charles BRON***

D -20070453

## **Congrès et expositions de Bordeaux. Compte rendu de l'exploitation du Palais des Congrès et du Hangar 14 pour l'exercice 2006. Information des Elus.**

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par contrat d'affermage du 22 décembre 1999, vous avez confié à l'association Congrès et Exposition de Bordeaux (CEB), sous forme de délégation de services publics, l'exploitation du Palais des Congrès et du Hangar 14.

Conformément à l'article L 1411-3 du CGCT, modifié par la loi du 2 janvier 2002, le délégataire de service public doit présenter à l'autorité délégante un rapport d'activité.

Globalement, et en termes strictement comptables, le compte d'exploitation des équipements gérés par l'association pour le compte de la Ville enregistre un chiffre d'affaires de 4 966 535 €, en baisse sensible par rapport à 2005. Cependant, pour être comparé à l'activité 2005, il convient de rajouter à ce chiffre les activités sous mandat, qui apparaissent en 2005 pour leur montant total, et n'apparaissent en 2006 que pour la rémunération de CEB correspondante.

Ainsi, **l'activité globale**, y compris les interventions sous mandat, évolue-t-elle de 6 712 K€ en 2005 à 6 784 K€ en 2006, **soit une légère progression de 1 %**.

Par ailleurs, le temps de travail des salariés permanents de CEB est désormais imputé sur les activités du Hangar 14 et du Palais des congrès selon une clé de répartition correspondant au pourcentage du temps de travail effectué par équipement. Cette augmentation des charges impacte fortement le résultat net, en baisse sensible par rapport à 2005. Toutefois, l'activité reste rentable : l'exercice 2006 dégage un bénéfice de 18 051 €.

### **Le Palais des Congrès**

Pour les motifs indiqués ci-dessus, le chiffre d'affaires de CEB pour le Palais des Congrès chute de 23 %. L'explication tient ainsi dans le mode d'organisation des congrès. Alors qu'en 2005, CEB organisait directement les congrès, enregistrant les dépenses et les recettes dans ses comptes, en 2006 il n'a perçu que les mandats correspondants, les dépenses et recettes étant enregistrées dans les comptes des organisateurs.

Dans les faits, le Palais des Congrès a accueilli un nombre de manifestations sensiblement plus important en 2006 (129) qu'en 2005 (114)

Il s'agit donc bien d'un accroissement d'activité, qui a placé Bordeaux en **4ème position** en matière d'accueil de congrès après Paris, Cannes et Lyon, mais devant Marseille, Montpellier...

182 163 euros ont été investis sur le Palais des congrès en 2006, pour un total de 2 041 919 euros depuis 2003. 119 019 euros de gros entretien ont été réalisés en 2006 et CEB prévoit près de 100 000 euros d'investissements en 2007.

### **Le Hangar 14**

*Séance du lundi 24 septembre 2007*

Le nombre de manifestations est resté stable entre 2005 (42 manifestations) et 2006 (41). Le hangar 14 confirme son attractivité avec une hausse de son chiffre d'affaires de 23 %, soit 789 484 € à fin 2006.

L'amélioration des conditions de stationnement et de circulation autour du H14 devrait conduire à intensifier l'activité sur le site.

CEB a investi 26 418 euros sur le hangar 14 en 2006, pour un total de 175 248 euros depuis 2001 et les travaux d'entretien se sont élevés en 2006 à 42 006 euros. En 2007, l'investissement devrait atteindre 36 200 euros.

Compte d'exploitation analytique du Palais des Congrès et du hangar 14 au 31/12/2006

<b>En euros 2006</b>	<b>Hangar 14</b>	<b>Palais des Congrès</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Produits</b>				
Location espace	338 114	1 349 997	1 688 111	1 884 912
Manifestations CEB				499 922
M2 équipé	23 861		23861	40881
Prestations techniques et autres	269 145	1 033 301	1 302 446	1 420 008
Prestations sur manif. CEB				342 122
Restauration	143843	1 280 732	1 424 575	1 465 740
Commissions - honoraires	14521	501 117	515 638	362 459
Service organisation		11 905	11 905	37 854
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>789 484</b>	<b>4 177 052</b>	<b>4 966 536</b>	<b>6 053 898</b>
<b>Charges</b>				
Prestations matérielles	112 679	517 630	630 309	890 332
Restauration	143843	1 280 223	1 424 066	1 522 233
eau, EDF, tel,	56 043	156 797	212 840	278 940
Assurance et divers		87 859	87 859	50 413
Sous-traitance	73 854	317 008	390 862	958 628
Personnel affecté	321 126	1 228 134	1 549 260	1 182 319
Entretien	35 666	121 928	157 594	168 685
Amortissement matériel	27 958	229 841	257 799	297 008
Redevance occupation	3 811	11 434	15 245	15 245
Redevance exploitation 4 % (1)	14 479	54 000	68 479	96 884
Service organisation		8 289		10 792
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>789 459</b>	<b>4 013 143</b>	<b>4 794 313</b>	<b>5 471 479</b>
Marge brute intermédiaire	26	160 292	160 318	555 357

*Séance du lundi 24 septembre 2007*

Redevance exploitation 6%	2	9 618	9 620	33 403
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>25</b>	<b>154 291</b>	<b>154 316</b>	<b>549 016</b>
Frais généraux			86 572	102 863
Frais financiers			49 692	54 980
<b>Marge globale avant IS</b>			<b>18 051</b>	<b>391 173</b>

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et délibéré à Bordeaux, en l'hôtel de ville, le

**M. Jean-Charles BRON**  
**Adjoint au maire**

*Séance du lundi 24 septembre 2007*

RAPPORT ANNUEL DU CONTRAT D'AFFERMAGE  
DU H14 ET DU PALAIS DES CONGRES

ANNEE 2006

**COMPTES ANNUELS D'EXPLOITATION PAR SITE (Suite)**

**3/ Résultat global**

<b>COMPTE D'EXPLOITATION GLOBAL</b>	<b>2 006</b>	<b>2 005</b>
<b>Produits</b>		
Hangar 14	789 484	640 086
Palais des congrès	4 165 146	5 375 958
Service organisation	11 905	37 854
<b>Total</b>	<b>4 966 535</b>	<b>6 053 898</b>
<b>Charges</b>		
Hangar 14	789 459	641 441
Palais des congrès	4 014 471	4 852 649
Service organisation	8 289	10 792
<b>Total</b>	<b>4 812 219</b>	<b>5 504 882</b>
<b>Marge brute</b>		
Hangar 14	25	-1 355
Palais des congrès	150 675	523 309
Service organisation	3 616	27 062
<b>Total</b>	<b>154 315</b>	<b>549 016</b>
<b>Charges de structure</b>		
Frais généraux	-86 572	-102 863
Frais financiers	-49 692	-54 980
<b>Marge globale des équipements avant IS</b>	<b>18 051</b>	<b>391 173</b>

**COMPTES ANNUELS D'EXPLOITATION PAR SITE (Suite)**

**2/ Palais des Congrès et service organisation**

<b>PDC ET SERVICE ORGANISATION</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Produits PDC + organisation</b>		
Location congrès	1 251 693	1 497 130
Location expositions	98 304	52 915
Manifestations organisées par CEB		499 922
<b>Sous-total PDC</b>	<b>1 349 997</b>	<b>2 049 967</b>
Prestations techniques et autres produits	1 033 301	1 158 072
Prestations techniques et autres produits sur manifestations CEB		342 122
Restauration	1 280 732	1 465 740
Commissions - honoraires	501 117	360 057
<b>Total Produits Palais des congrès</b>	<b>4 165 146</b>	<b>5 375 958</b>
<b>Total produits Service organisation</b>	<b>11 905</b>	<b>37 854</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 177 051</b>	<b>5 413 812</b>
<b>Charges directes PDC + ORGANISATION</b>		
Prestations techniques	517 630	692 403
Restauration	1 280 223	1 522 233
Eau,EDF,...	156 797	226 754
Assurance et divers	87 859	50 413
Personnel affecté	1 228 134	887 388
Sous-traitance	317 008	981 043
Amortissement matériel	229 841	235 348
Entretien et renouvellement	121 928	130 231
Redevance occupation	11 434	11 434
Redevance exploitation 4%	54 000	81 999
<b>Total Charges Palais des congrès</b>	<b>4 004 854</b>	<b>4 819 246</b>
<b>Total Charges Service organisation</b>	<b>8 289</b>	<b>10 792</b>
<b>Marge brute intermédiaire PDC</b>	<b>160 292</b>	<b>556 712</b>
Redevance exploitation 6%	9 618	33 403
<b>Marge brute Palais des congrès</b>	<b>150 675</b>	<b>523 309</b>
<b>Marge brute Service organisation</b>	<b>3 616</b>	<b>27 062</b>

**COMPTES ANNUELS D'EXPLOITATION PAR SITE**

**1/ Hangar 14**

<b>HANGAR 14</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Produits</b>		
Location espace	338 114	334 867
m2 équipés	23 861	40 881
Manifestation propre		
<b>Sous-total</b>	<b>361 974</b>	<b>375 748</b>
Prestations techniques et autres produits	269 145	261 936
Restauration	143 843	
Commissions - Honoraires	14 521	2 402
<b>TOTAL</b>	<b>789 484</b>	<b>640 086</b>
<b>Charges directes</b>		
Prestations matérielles	112 679	197 929
Eau,EDF, Tel,Affranchissement, assurance...	56 043	52 186
Restauration	143 843	
Sous-traitance	73 854	71 240
Personnel affecté	321 126	201 276
Entretien	35 666	38 454
Frais sur manifestations propres		
Amortissement matériel et provisions	27 958	61 660
Redevance occupation	3 811	3 811
Redevance exploitation 4%	14 479	14 885
<b>TOTAL</b>	<b>789 458</b>	<b>641 441</b>
<b>Marge brute intermédiaire Hangar 14</b>	<b>26</b>	<b>-1 355</b>
Redevance exploitation 6%	2	
<b>Marge brute</b>	<b>25</b>	<b>-1 355</b>



## **METHODE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES D'EXPLOITATION PAR SITE**

### **1/ Charges de structure**

Notre comptabilité analytique permet d'affecter directement à chaque opération (congrès, salons...) ou à chaque site (pour les charges de structure) les charges et les produits.

Une charge est considérée comme directement affectable si l'existence de cette charge est directement liée au déroulement de l'opération. Cela nous permet d'établir des marges sur coût directs par opération, puis par site.

Concernant les charges de structures, la plupart sont directement affectées à un site lorsqu'elles ne concernent qu'un seul site.

Certaines charges de structures sont affectées selon une clé de répartition lorsqu'elles concernent plusieurs sites. Il s'agit de :

- Fournitures de bureau
- Consommables informatiques
- Certains frais de communication sur les sites
- Affranchissements
- Téléphone
- Frais d'internet

### **2/ Charges salariales**

Les salaires des salariés permanents sont affectés selon une clé de répartition correspondant au pourcentage du temps de travail estimé pour chaque site.

Jusqu'en 2005, seules les personnes issues de l'ancien Palais des Congrès ainsi que ceux embauchés spécialement pour cette activité ont été affecté au PDC et H14. A partir de 2006, pour des raisons de cohérence par rapport à la réalité, le temps de travail de tout le personnel permanent de CEB ainsi que celui des CDD "structure" a été analysé et estimé en fonction du travail réellement réalisé sur le site pour lequel il a été effectué, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter la masse salariale affectée au PDC et au H14.

A cela est venu s'ajouter le fait que pour améliorer le service apporté à nos clients au niveau du Palais des Congrès, il a fallu renforcer les équipes en place.

### **3/ Manifestations organisées par CEB**

Ces manifestations (Aérosolutions, Entretien Nelson Paillou...) qui sont à rythme biennal ou triennal, entraînent, dans la comptabilité, des écarts importants dans les recettes et les charges.

**INVESTISSEMENTS ET GROS ENTRETIEN REALISES EN 2006 PAR SITE**

**1/ Hangar 14**

<b>INVESTISSEMENTS 2006 HANGAR 14</b>	<b>HT</b>
Réassort cloisons melaminées	1 517.94
Mise en place de cache contenaires	4 580.16
Installations barrières levantes partie façade Nord-est	15 670.06
Longrines pour palissades + fixations (cache contenaires)	4 650.00
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS 2006 H14</b>	<b>26 418.16</b>

**Rappel des investissements antérieurs :**

* 2001	52 282.00
* 2002	34 679.00
* 2003	21 033.00
* 2004	26 256.00
* 2005	14 580.00

**Cumul des investissements 2001-2006** **175 248.16**

**INVESTISSEMENTS ET GROS ENTRETIEN REALISES EN 2006 PAR SITE (Suite)**

<b>GROS ENTRETIEN 2006 H14</b>	<b>HT</b>
remplacement grilles ventilateurs	173.09
remplacement clignotants barrières levantes	189.52
pose disjoncteur 4x20a + dépose 3 disjoncteurs	224.00
détecteur ouverture porte h14	271.91
pompage 2 regards entrée h14	336.50
réparation rooftop n°9 extracteur de fumée	371.24
bâche sur toupie recto/verso 3mx1m	520.00
réparation provisoire vitrage	521.70
travaux réparation ventilateur condenseur	623.65
remplacement moteur extracteur	629.00
changements détecteurs ouverture large battement	626.24
entretien matériel sécurité incendie	803.29
alimentation supplétive R+1	904.60
divers travaux d'électricité	989.36
remplacement vitrages	1 051.89
travaux divers serrurerie	1 520.00
divers travaux de plomberie	1 744.00
maintenance transfo+TGBT	2 606.55
travaux électricité suite passage qualiconsult	4 670.07
contrôle thermographie	905.69
contrôles réglementaires installations chauffage	199.23
contrôles réglementaires moyens lutte contre incendie	282.23
contrôle réglementaire 2 ascenseurs-escalier roulant	340.34
contrôles réglementaires installations électriques	630.88
contrat de maintenance matériel incendie	895.97
contrat de maintenance groupe électrogène + chauffage-climatisation	10 476.37
contrat de maintenance SSI	1 648.94
contrat de maintenance escaliers mécaniques	2 611.08
contrat de maintenance ascenseurs	5 239.00
<b>TOTAL GROS ENTRETIEN 2006 H14</b>	<b>42 006.34</b>

**INVESTISSEMENTS ET GROS ENTRETIEN REALISES EN 2006 PAR SITE (Suite)**

**2/ Palais des Congrès**

<b>INVESTISSEMENTS 2006 PALAIS DES CONGRES</b>	<b>HT</b>
Logiciel vidéo surveillance pour 3 caméras	266.00
Matériel pour projecteur (6 DEC 2.0 KW...) Ecoute bi-amplifiée 9 radios portatives service audio visuel matériel manutention (bloc tiroir) Praticables 2 x 1 (podium scène) 10 jardinières en alu	5 985.60 791.25 7 995.00 750.00 6 062.20 3 423.75
4 Chariots traiteurs 10 étages	13 481.00
Tablettes WIFI Pieds - Adaptateurs - Amplis Achat complémentaires pour vidéoprojecteur Matériel audiovisuel : Sub basse APG - Accroches 3 anneaux Récepteur - Micro serre tête Mélangeur matriciel 4 zones 2 micros col cigogne - Boitier de commande éclairage en régie Matériel audiovisuel : Câbles pour amphi C Matériel audiovisuel : Lecteur DVD Philips Matériel audiovisuel : 4 cols de cygne + capsules Matériel audiovisuel : DA 4 RGBHV 4 Ecrans informatiques Matériel audiovisuel : MGP 462 3 Enregistreurs : enregistrement direct sur carte de fichiers Lecteur CD 6 Patch vidéo (connectique) Télécommande sans fil PC portable pour audio-visuel	1 550.00 4 859.78 1 368.50 3 537.84 2 129.94 949.50 2 331.39 6 491.26 599.00 288.90 965.20 708.00 900.00 4 071.00 1 706.70 524.13 2 280.00 711.21 2 576.30
Travaux sur GTC : équation synthèse alarmes pour envoi vers transmetteurs Mise en place de câbles amphi C Contrôle d'accès : dépose lecteur/barrière d'entrée/accès locaux techniques Modification interphonie Remplacement interphone Travaux menuiserie contrôle d'accès Protection des vantaux de portes (amphis, salles de commissions, espace pluriel) Travaux électricité contrôle d'accès Aménagement espace poubelle (barrières) Aménagement sortie secours côté casino	6 533.70 2 183.00 4 956.29 2 508.36 534.18 1 580.00 3 456.00 5 089.28 2 000.00 650.00

**INVESTISSEMENTS ET GROS ENTRETIEN REALISES EN 2006 PAR SITE (Suite)**

Remise en état portes vitrées (serrurerie)	3 746.83
Modification interphonie : passage de câbles	501.30
Travaux entretien de peinture (Zone panoramique, espace pluriel, bureau conférencier, local presse, couloir salles de commissions, hall d'accueil, amphi C, salle E1)	7 641.90
Mise en place satellites 8 voies	1 206.14
Remplacement gâche électrique	872.01
Modification vidéo interphone : travaux électriques	556.16
Divers travaux électriques suivant contrôle réglementaire SOCOTEC	6 667.59
Câblage vidéo amphi A	1 227.00
Divers travaux électriques	434.19
Rajout détecteur : système intrusion pour renvoi alarme	2 638.14
Travaux câblage amphi C (travaux carottage au diamant)	600.00
Travaux électricité : remise en état cellules HT	1 129.06
Travaux de modification GTC (armoires électriques) + achat ordinateur GTC	9 117.67
Equipement contrôle d'accès	4 150.00
Rénovation sanitaire : modification trappe d'accès sur WC	4 996.80
Travaux chauffage/climatisation : mise en place sonde WIRELESS	7 916.08
Changement gradateurs et contacteurs amphi B	981.98
Remplacement disjoncteurs suite contrôle SOCOTEC	1 130.00
Signalétique Totem Parkings	1 990.00
20 fauteuils et 5 tables basses	5 891.69
<b>Racks et étagères</b>	<b>519.85</b>
<b>2 PC Sony + 2 stations d'accueil SONY</b>	<b>4 486.65</b>
<b>3 Caméras AXIS</b>	<b>5 277.60</b>
<b>Imprimante HP Color + bac 500 feuilles</b>	<b>1 690.00</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS 2006 PALAIS DES CONGRES</b>	<b>182 162.90</b>

**Rappel des investissements antérieurs :**

* 2003	1 442 639.00
* 2004	299 231.00
* 2005	117 886.00

**Cumul des investissements 2003-2006** **2 041 918.90**

**INVESTISSEMENTS ET GROS ENTRETIEN REALISES EN 2006 PAR SITE (Suite)**

GROS ENTRETIEN 2006 PALAIS DES CONGRES	HT
remplacement sonde d'air de reprise	345.45
remplacement moteur de volet	337.40
installation ventouse porte accueil	375.99
remise en état portes accès pompiers	441.00
pose vitrage	554.00
travaux de serrurerie	722.00
cellule barrière p3/p4	753.02
signalétique complémentaire bureaux / accueil	785.00
modification du circuit PC (électricité)	972.92
remplacement vitrages 1044x2900	1 098.00
nettoyage cage ascenseur panoramique	1 100.00
réparation pompe à chaleur réversible	1 144.25
renforcement pivots amphithéâtres	885.00
remplacement vérins pneumatiques	1 591.00
grand nettoyage été	1 600.66
grand nettoyage fin de l'année	1 664.75
réalisation barrière pivotante pour signalétique	1 820.00
dépannage préchauffage groupe électrogène de sécurité	1 864.23
remplacement carte alim et batterie	1 924.63
nettoyage vitrages hall+verrière+salles+bureaux	2 589.31
Contrôle SOCOTEC installations thermiques	535.05
Contrôle SOCOTEC appareil de levage	403.39
Contrôle SOCOTEC ascenseur	664.78
Contrôle SOCOTEC installations électriques	1 613.55
Contrôle SOCOTEC portes et portail motorisés	200.64
Contrôle SOCOTEC incendie et moyen de secours	2 006.44
contrat de maintenance dératisation	439.00
contrat de maintenance toiture-terrasse	2 920.63
contrat maintenance ascenseur	4 408.28
assistance au suivi du contrat de maintenance CVC plomberie	5 146.04
contrat de maintenance installation extinctions incendie	2 294.54
contrat de maintenance détection incendie	7 636.40
contrat de maintenance espaces verts	8 305.88
contrat de maintenance CVC plomberie	28 064.93
contrat de maintenance courant fort-faible	31 811.52
<b>TOTAL GROS ENTRETIEN 2006 PALAIS DES CONGRES</b>	<b>119 019.68</b>

**PREVISION D'INVESTISSEMENTS POUR 2007 PAR SITE**

**1/ Hangar 14**

<b>PREVISIONS 2007 HANGAR 14</b>	<b>HT</b>
Remplacement Extincteurs de plus de dix ans(Règle APSAD)	1 200
Changement batterie du groupe électrogène	3 000
Reassort tables pliantes et chaises	5 000
Changement des détecteurs(contacteur) Intrusion	4 000
Mise en conformité connecteurs électriques sur canalis (pouvoir de coupure)	10 000
Climatisation Bureaux RDC	10 000
Interphone placette Aval	3 000
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2007 AU H14</b>	<b>36 200</b>

**2/ Palais des congrès**

<b>PREVISIONS 2007 PALAIS DES CONGRES</b>	<b>HT</b>
Réapprovisionnement matériel & mobilier (suivant inventaire)	8 000
Racks de stockage et manutention pour chauffeuses et tables conférenciers	8 000
Rénovation sanitaires tranche 2	5 500
Modification circuit prise courant salles de commission	5 000
Reassort coffrets électriques espace pluriel	2 500
Remise à niveau câblage des modules GTC	5 000
Remise en état batterie Onduleur	7 000
Reprise comptage gaz sur GTC	1 500
Capteur CO2 pour centrale d'air amphis A/B/C	5 000
Complément matériel audiovisuel sur les 3 sites	30 000
Reconfiguration régie amphi C	5 000
Reconfiguration régie amphi A	5 000
Equipement en vidéoprojection de la salle 32	3 000
Mise en place câblage vidéo/audio/secteur entre régie et nez balcon amphi A	8 000
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2007 AU PALAIS DES CONGRES</b>	<b>98 500</b>

**COMMENTAIRES COMPLEMENTAIRES CONTRAT AFFERMAGE 2006**

**1/ Commentaires quantitatifs H14**

Nombre de manifestations	2003	2004	2005	2006
Salons professionnels	6	4	4	5
Congrès, conventions, réunions professionnelles	3	10	5	5
Manifestations grand public	12	15	13	17
Concours		5	3	
Divers	17	14	17	14
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>48</b>	<b>42</b>	<b>41</b>

**2/ Commentaires quantitatifs Palais des Congrès**

Nombre de manifestations	2003	2004	2005	2006
Salons professionnels	2	2	7	2
Congrès, conventions, réunions professionnelles	33	123	90	115
Manifestations grand public		4	2	1
Divers	11	14	15	11
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>143</b>	<b>114</b>	<b>129</b>

**3/ Commentaires sur les conditions économiques et le chiffre d'affaires**

**Conditions économiques du palais des Congrès**

Le bâtiment a ouvert au 01/09/03. En 2004, il a bénéficié de l'effet novateur, les clients étant attirés par des installations récentes et modernes.

A partir de 2005 et surtout en 2006, cet effet s'est tassé et nous avons dû accentuer notre prospection commerciale pour réacquérir un fonds de commerce (les clients ayant perdu l'habitude de venir à Bordeaux depuis près de 10 ans et les travaux dans Bordeaux ayant découragé certains).

En 2007, notre effort de commercialisation et de communication se poursuit pour développer notre fonds de commerce.

**Conditions économiques du H14**

Grâce à son positionnement intéressant, le Hangar 14 a bénéficié d'un certain succès dès son ouverture.

Par ailleurs, la démolition du palais des congrès a entraîné une mutation des affaires.

Mais les conditions de stationnement et de circulation difficiles autour du bâtiment ainsi que les gênes liées au travaux du tramway, ont conduit certains organisateurs à choisir d'autres lieux, expliquant la baisse d'activité jusqu'en 2006.

L'amélioration des conditions de stationnement et de circulation autour du H14 devrait conduire à une reprise de l'activité de ce site.

**Chiffre d'affaires**



## *Séance du lundi 24 septembre 2007*

Bien que globalement le nombre d'affaires réalisées en 2006 soit supérieur à celui de 2005, le chiffre d'affaires est inférieur.

Cela provient essentiellement des manifestations organisées par CEB (Aérosolutions, Entretien Nelson Paillou...) qui sont à rythme biennal ou triennal, ce qui entraîne, dans la comptabilité, des écarts importants dans les recettes et les charges.

### **3/ Commentaires sur les conditions techniques**

Les principaux problèmes techniques rencontrés lors de la livraison des bâtiments et de leur exploitation ont été résolus ou sont en cours de traitement.

Le gestionnaire et le propriétaires des 2 sites s'entendent pour entretenir les bâtiments et les maintenir dans un état qui puisse satisfaire au mieux les clients.

**M. BRON.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, par contrat d'affermage du 22 décembre 1999 vous avez confié à l'association Congrès et Expositions de Bordeaux, sous forme de délégation de services publics, l'exploitation du Palais des Congrès.

Il nous appartient donc aujourd'hui de vous rendre compte, comme la loi nous en fait obligation, de l'exercice 2006.

Globalement, et en termes strictement comptables, le compte d'exploitation des équipements gérés par l'association pour le compte de la Ville enregistre un chiffre d'affaires en baisse sensible par rapport à 2005. Cependant, il faut le préciser, il convient de comparer des choses comparables, puisque dans cet exercice 2006 ne sont pas comptés les mandats pour compte de tiers qui étaient intégrés dans le précédent exercice.

Donc pour comparer des choses comparables, l'activité globale, y compris les interventions sous mandat, progressent légèrement, entre l'exercice 2005 et l'exercice 2006.

Il faut rappeler enfin que pour les motifs indiqués ci-dessus le chiffre d'affaires pour le Palais des Congrès chute, lui, de 23% dans la présentation telle qu'elle est faite. Mais pour autant il s'agit bien d'un accroissement d'activité que nous avons sur notre Palais des Congrès, puisque Bordeaux, je vous le rappelle, est placée en 4<sup>ème</sup> position derrière les Villes de Paris, Cannes et Lyon, ce qui honore tout à fait notre Ville ;

Monsieur le Maire, voilà globalement ce que l'on pouvait dire sur ce compte rendu d'exploitation.

**M. LE MAIRE.** -

Merci.

Quand j'ai fait une première lecture de ce rapport et que j'ai vu une baisse d'activité de 23% mon sang n'a fait qu'un tour. Vous nous avez apporté des indications qui montrent que ce chiffre n'a pas de sens quand on établit un périmètre comparable.

Moi je pense qu'il faudra quand même à l'avenir – je vais demander ça à notre Secrétaire Général – que sur un certain nombre de nos DSP nous déclenchions, non pas du tout par suspicion mais par souci de transparence et d'information, des audits externes qui nous permettent de savoir exactement quelle est la situation de nos partenaires.

## **INFORMATION DES ELUS**

**D -20070454**

**Casino. Renouvellement de l'autorisation de jeux. Demande d'extension d'exploitation de jeux et du parc de machines à sous. Avis.**

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, la Société d'Animation Touristique de Bordeaux (S.A.T.B.), concessionnaire du Casino de Bordeaux, dont l'autorisation d'exploitation des jeux se termine le 30 novembre 2007, a déposé le 30 juillet 2007 auprès du Préfet de la Gironde un dossier de demande de renouvellement de cette autorisation d'exploitation ainsi qu'une demande d'extension de jeux et du parc de machines à sous.

Il s'agit du renouvellement d'autorisation d'exploitation pour :

- 1 table de Roulette Française
- 3 tables de Roulette Anglaise
- 4 tables Black Jack
- 2 tables Stud Poker de Casino
- 3 tables de Texas Hold'em Poker (demande d'autorisation déposée le 9 juillet 2007)
- 250 machines à sous

et d'une demande d'extension d'exploitation pour :

- 3 tables de Texas Hold'em Poker (portant le nombre à 6 tables)
- 1 table de Hold'em Poker
- 1 roulette anglaise électronique
- 50 machines à sous supplémentaires afin de porter le parc à 300 appareils.

Conformément aux articles 7 et 8 de l'arrêté interministériel du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos, le Conseil Municipal doit délibérer sur ces requêtes.

Aussi, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir donner un avis favorable sur l'ensemble de ces demandes.

**M. BRON.** -

Il s'agit du renouvellement de l'autorisation de jeux ainsi qu'une demande d'extension d'exploitation des mêmes jeux et du parc de machines à sous de notre Casino.

Vous avez ici le renouvellement d'autorisation d'exploitation pour l'inventaire qui est indiqué, je ne vais pas le reprendre, c'est inscrit noir sur blanc, ainsi qu'une demande d'exploitation pour :

3 tables de Texas Hold'em Poker,

1 table de Hold'em Poker,

1 roulette anglaise électronique,

50 machines à sous supplémentaires.

*Séance du lundi 24 septembre 2007*

Il vous est demandé, mes chers collègues, de bien vouloir donner un avis favorable sur l'ensemble de ces deux demandes.

**M. LE MAIRE.** -

Merci.

M. PEREZ.

**M. PEREZ.** -

Monsieur le Maire, chères et chers collègues, je pense que vous ne serez pas surpris que le groupe Socialiste vote contre cette délibération.

En effet, que nous propose-t-on ?

Au départ le projet portait sur 450 machines. Le Préfet, dans son infinie sagesse, a rabaisé le nombre à 300 machines.

Que se passe-t-il aujourd'hui ?

On nous propose par touches successives, peu à peu, en noyant ces machines insidieusement au milieu de tables de Poker, et puis ma foi, pourquoi pas, de raquettes de Badminton et de (?), tant qu'on y est, de remonter ce nombre au nombre initial.

Dans cette enceinte Michèle DELAUNAY à laquelle je succède a dénoncé déjà en son temps la problématique d'addiction que pouvait générer ce genre de machines d'un point de vue médecine sociale...

(Brouhaha)

**M. LE MAIRE.** -

Je vous demande d'écouter M. PEREZ en silence s'il vous plait.

**M. PEREZ.** -

Merci Monsieur le Maire.

Nous voterons contre car nous sommes toujours dans la même problématique, à savoir qu'une addiction sociale est en train d'être créée peu à peu. C'est un problème de médecine sociale qui a été dénoncé dans ces lieux.

Pour ces raisons nous voterons contre, car nous sommes dans une problématique dans laquelle, cela a été démontré, c'est l'offre qui crée la demande dans l'addiction du jeu.

D'ailleurs c'est curieux qu'on ait mêlé à la fois l'extension et le renouvellement. Peut-être les deux auraient-ils dû être séparés.

Donc pour toutes ces raisons nous voterons contre.

**M. LE MAIRE.** -

Merci.

M. PAPADATO.

**M. PAPADATO.** -

Monsieur le Maire, une intervention dans le même sens celle que celle de M. PEREZ.

C'est vrai que compte tenu de la délibération que nous avons sous les yeux nous pouvons nous poser la question de savoir si vous vous êtes vous-même fixé une limite, Monsieur le Maire, concernant ces machines à sous.

Effectivement, comme l'a rappelé M. PEREZ, c'est vrai que l'Etat a retoqué le projet initial. Dans le projet initial 400 machines étaient marquées dans le traité de concession conclu le 27 juillet 1999. Nous pouvons quand même nous poser la question de savoir si vous-même vous vous êtes posé la question de la limite que vous donniez à l'extension de ces machines, car on peut très bien imaginer qu'un jour l'Etat décide de vous donner l'autorisation d'étendre ces machines.

En tant qu'écologistes on peut nous-mêmes nous poser la question : est-il nécessaire de toujours produire plus de machines et d'augmenter les dépendances aux jeux ou autres, sachant que les « accros », aux machines à sous, comme l'a dit M. PEREZ, se trouvent le plus souvent dans les populations les plus fragiles ?

Monsieur le Maire, je réitère ma question : vous êtes vous-même fixé une limite sur le parc de machines à sous ?

**M. LE MAIRE.** -

Pas d'autres observations ?

M. BRON.

**M. BRON.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, d'abord il faudrait peut-être donner une précision sur la présentation de cette délibération aujourd'hui.

C'est la commission nationale qui nous a demandé de joindre les deux demandes, à la fois de renouvellement et également d'extension dans une logique qui peut apparaître évidente.

Le deuxième point. Il en est ici un peu comme dans d'autres collectivités. Il faut bien penser que nous ne sommes pas seuls au monde, que le Casino de Bordeaux n'est pas unique dans la France entière et pas davantage dans ce département et que nous avons donc également de la concurrence. Cet établissement est extrêmement bien géré, mais il se trouve en concurrence avec de très nombreux casinos, y compris dans le département. Il ne faut pas l'oublier non plus.

En ce qui concerne l'intervention de M. PEREZ, il parle d'addiction. On peut lui répondre ce que nous avons déjà dit. Cet établissement fait très correctement son travail à partir du moment où non seulement la sensibilisation, mais également la formation des personnels sur ce problème de l'addiction ont été faites de façon sérieuse.

Et permettez-moi à titre personnel, M. PEREZ, de vous dire que je suis en désaccord avec vous en vous voyant plaider pour une société dans laquelle le libre-arbitre de l'individu, au final... (inachevé).

A partir du moment où on a tenté d'encadrer un problème sous-jacent et où il a été pris en compte je crois qu'il faut laisser un minimum de liberté à l'individu.

**M. LE MAIRE.** -

*Séance du lundi 24 septembre 2007*

Merci M. BRON.

Je ne vais pas m'exprimer longuement sur ce sujet, on l'a déjà fait par le passé. Je dirai simplement qu'il appartient au législateur d'interdire telle ou telle activité si elle lui semble contraire à la morale ou à la santé publique.

Cette activité est aujourd'hui autorisée. Elle se développe dans un très grand nombre de communes de France, c'est la raison pour laquelle M. BRON vous a proposé d'émettre un avis favorable.

Je prends en compte l'hostilité du groupe Socialiste et l'hostilité du groupe Vert.

**ADOPTE A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE  
VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS

D -20070455

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services de la Ville de Bordeaux. Animations présentées par les associations de commerçants et artisans. Demande de subventions. Décision. Autorisation.

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien de la Ville de Bordeaux en faveur du développement du commerce et des activités artisanales et de services ayant fait l'objet de la délibération n° 20070007 du Conseil Municipal du 29 janvier 2007, les associations de commerçants et artisans ont présenté des projets d'animations.

Vous trouverez ci-annexés les descriptifs et budgets prévisionnels des projets d'animations pour lesquels les associations pourraient bénéficier des subventions municipales suivantes :

Porteurs	Actions	Dates	budgets prévisionnels		Subventions Ville de Bordeaux
			HT	TTC	
Association des Métiers de la rue Faubourgs des Arts	La Mêlée des Arts	21 septembre/ 21 octobre 2007	15 184,28	17 200,00	4 000,00
Association des Antiquaires et Brocanteurs des Chartrons	27ème Fête du Vin Nouveau et de la Brocante	27 et 28 octobre 2007	14 336,00	15 500,00	4 000,00
Bordeaux Centre Ville	Défilé de mode Diva Dix Vins	28 septembre 2007	58 300,00	69 726,80	9 000,00
		<b>TOTAL</b>	<b>87 820,28</b>	<b>102 426,80</b>	<b>17 000,00</b>

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions suivantes :

Association des Métiers de la rue Faubourg des Arts	4 000,00 €
Association des Brocanteurs des Chartrons	4 000,00 €
Bordeaux Centre Ville	9 000,00 €

dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature des contrats d'opération correspondants, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires pour les actions qui le nécessitent.

*Séance du lundi 24 septembre 2007*



**ASSOCIATION DES METIERS  
DU FAUBOURG DES ARTS  
44 rue du Faubourg des Arts -  
33300 Bordeaux**

## LA MELEE DES ARTS

Une flânerie et une manifestation  
*autour de la coupe du monde de rugby à Bordeaux.*  
Littérature/photo/théâtre/jazz/dégustation et gastronomie.

### ***Une flânerie dédiée au rugby à Bordeaux***

- Du 21 septembre au 21 octobre 2007 -  
Point d'orgue : les 28/29/30 septembre 2007

#### **PRESENTATION**

**Les flâneries de la rue du faubourg des arts ont la volonté de devenir une vitrine économique, culturelle et artistique du centre de bordeaux.**

Les flâneries de la rue du Faubourg des Arts participent au développement économique, culturel et touristique de la ville de Bordeaux et sa région autant qu'à celui du nouveau quartier dans lesquelles elles ont lieu.

La rue du Faubourg des Arts a mis en place depuis novembre 2006 le principe d'une manifestation dominicale trimestrielle sur le concept de flânerie, du statut du piéton et du flâneur visiteur ou résident dans la ville qui s'approprie et découvre l'environnement urbain sous des angles plus ou moins insolites et originaux.

Ici, il s'agit pour le flâneur de se donner l'occasion de découvrir, en se baladant, une proposition artistique constituée des différents ateliers et personnalités liés à la création et à l'art à Bordeaux, autant qu'à partager leur proposition de festivité et de manifestation qui s'inscrit dans l'actualité de la ville et s'en fait à sa manière, l'écho.

L'identité unique et spécifique de la rue du Faubourg des Arts (rassemblement d'artistes, d'artisans et de lieux culturels bordelais, attribution forte entre le nom de la rue et ses activités, intégration de cette rue dans un programme d'urbanisme contemporain et nouveau) fait de cette rue une vitrine du Bordeaux pour les années 2010.

**Sur un plan local les flâneries attirent un public captif du quartier. La flânerie de la mêlée des arts du 29 et 30 septembre 2007 propose une manifestation en lien avec les dispositifs événementiels économiques, culturels et sportifs réalisés lors de la coupe du monde à bordeaux, en particulier dans les Chartrons.**

La coupe du monde du rugby en Septembre à Bordeaux est une occasion pour les partenaires de cette rue de faire valoir leur créativité culturelle et leur capacité de créer un événement dans l'événement, en se reliant aux manifestations officielles prévues sur les quais d'une part, et les relais privés (hôtels, bar, restaurants d'autre part, en particulier, les relais liés aux délégations étrangères, et aux équipes en compétition séjournant dans les Chartrons. Le but étant d'accueillir à la fois un public de visiteurs et un public de bordelais, de cubiens et girondins qui sociologiquement seront au rendez-vous pour le rugby bien sûr, pour la convivialité et la découverte culturelle aussi..



## **LA MANIFESTATION**

### **I - INFORMATION GENERALE**

#### **Principe :**

Opération commune à l'ensemble des ateliers des lieux culturels et des commerces de la rue du Faubourg des Arts et de la place Aviseau :

- Ouverture des locaux, proposition de découverte des ateliers des artisans et des artistes.
- Création d'événement dans la rue (2 jours de flânerie).
- Mise en scène d'un jardin éphémère, lieu d'exposition et d'expression artistique autant qu'espace de découverte des arts culinaires de la région Aquitaine.
- Programme culturel pendant un mois.

#### **Type de manifestation :**

Economique, culturelle et artistique.

Art de vivre et gastronomie.

Découverte patrimoniale architecture contemporaine.

#### **Date et horaires :**

Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 septembre 2007 pour la flânerie et du 21 septembre au 21 octobre 2007 - de 10 h à 19 h non-stop.

### **II - ELEMENTS DE COMMUNICATION**

#### **Concept :**

Le thème de la flânerie comme axe principal, ce concept a bien fonctionné les trois éditions précédentes.

#### **Cible :**

Le sujet de cette édition « **La Mêlée des Arts** » est un clin d'œil à l'actualité de notre ville et cible globalement, selon les dates effectives, les visiteurs et les bordelais pour les 28, 29 et 30 septembre 2007, et plus globalement du 21 septembre au 21 octobre, un plus large public.

Concernant le graphisme, le positionnement se situe sur une qualité artistique des standards internationaux / design identité noir & blanc.

#### **Dispositif de communication :**

Le but est de rassembler des publics autour d'une proposition originale créative et artistique sur le monde du rugby qui mêle les arts et permet en même temps la découverte de la spécificité de chaque atelier.

1. **Edition et distribution** de 40 000 flyers et 600 affiches dans la CUB.
2. **Marketing direct**, courriel + invitations supports papier sur un fichier sur 5000 adresses, tout adhérent confondu (17 adhérents).
3. **Relations presse** auprès d'une cinquantaine de journalistes régionaux, tout type de support de communication confondu, dans le cadre d'une manifestation à la fois culturelle, artistique et de proximité.

### **III - PROGRAMME**

#### **La flânerie :**

- Cocktail d'inauguration le vendredi soir 28 septembre 2007.
- Exposition en plein air tout le long de la rue de photographies d'art noir&blanc grand format sur le monde du rugby et sur l'histoire de la vie populaire à Bordeaux, de François Ducasse.
- Signature de livres spécifiques au monde du rugby par les auteurs et les maisons d'édition régionales dont Antonio Arevalo, Edition Culture Sud, pour la sortie de *Terres de rugby*.
- Présentation de théâtre par Eric Sanson de la pièce « Le cœur de la mêlée », textes choisis par le comédien.
- Rencontre gastronomique autour des saveurs du terroir aquitain, présence de chefs cuisiniers et d'écoles du goût et du vin dont le restaurant Sélénite et l'école du vin du CIVB.
- Animation musicale jazz de type Estejada de B. Lubat, à identité gasconne.
- Buvette.

*Séance du lundi 24 septembre 2007*

**Programme sur le mois :**

- Exposition de photos de François Ducasse installées tout au long de la rue.
- Vernissage d'exposition.
- Conférences sur le rugby.

**ASSOCIATION DES METIERS DE LA RUE DU FAUBOURG DES ARTS**

**La Mêlée des Arts**

du 21 septembre au 21 octobre 2007

**COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION**

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
<b><u>Logistique</u></b>	<b>2 508,36</b>	<b>3 000,00</b>		
<i>Location de plantes</i>	836,12	1 000,00	<b>Association</b>	<b>6 562,00</b>
<i>Location de chaises, tables claustras</i>	418,06	500,00		
<i>Moquettes vertes</i>	1 254,18	1 500,00	<b>Partenaires privés</b>	<b>4 330,00</b>
			<i>DomoFrance</i>	3 000,00
			<i>Sociétés privées</i>	1 330,00
<b><u>Communication</u></b>	<b>4 008,36</b>	<b>4 500,00</b>		
<i>Relation presse / relation publique</i>	836,12	1 000,00	<b>Partenaires publics</b>	<b>6 308,00</b>
<i>Affiches et Flyers</i>	1 672,24	2 000,00	<i>Ville de Bordeaux</i>	4 000,00
<i>Envois postaux</i>	1 500,00	1 500,00	<i>FISAC</i>	2 308,00
<b><u>Administration / coordination</u></b>	<b>1 672,24</b>	<b>2 000,00</b>		
<i>Coordination/organisation/     frais techniques</i>	1 672,24	2 000,00		
<b><u>Production artistique/gastronomie</u></b>	<b>6 995,32</b>	<b>7 700,00</b>		
<i>Photographe/exposition</i>	3 123,08	3 500,00		
<i>Edition (auteurs, dédicaces...)</i>	836,12	1 000,00		
<i>Théâtre</i>	1 000,00	1 000,00		
<i>Gastronomie (dégustation)</i>	836,12	1 000,00		
<i>Musiciens</i>	1 200,00	1 200,00		
<b>TOTAL</b>	<b>15 184,28</b>	<b>17 200,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 200,00</b>

**ASSOCIATION DES ANTIQUAIRES ET  
BROCANTEURS DES CHARTRONS**

**« 27<sup>ème</sup> Fête du Vin Nouveau et de la Brocante »**

**date de réalisation**

Samedi 27 et dimanche 28 octobre 2007

**Descriptif détaillé de la manifestation**

L'association organise chaque année la Fête du Vin Nouveau et de la Brocante. 2007, sera donc la 27<sup>ème</sup> édition de cette manifestation. La rue Notre Dame sera animée durant 2 jours : brocante, dégustation de vin nouveau, marrons chauds, manège, concert classique à l'église Saint Louis, musique de rue....

L'association souhaite également organiser une exposition dédiée aux créateurs, artistes, artisans sous la Halle des Chartrons.

**Partenaires associés**

Mairie de Bordeaux, Etat (Fisac – Ronde des Quartiers),  
Chambre Syndicale des Antiquaires

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
<b>Logistique</b> <i>Assurance, Sacem, papeterie...</i>	2 536,00	3 033,00	<b>Association</b>	7 276,00
<b>Animation</b> <i>groupes musicaux</i>	8 400,00	8 400,00	<b>Chambre Syndicale des Antiquaires</b>	1 500,00
<b>Communication</b> <i>Sud Ouest, La Gazette de Drouot, radio...</i>	3 400,00	4 067,00	<b>Partenaires publics</b> <i>Mairie de Bordeaux</i> <i>Fisac - Ronde des Quartiers</i>	6 724,00 4 000,00 2 724,00
<b>TOTAL</b>	<b>14 336,00</b>	<b>15 500,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 500,00</b>

ASSOCIATION BORDEAUX CENTRE VILLE  
EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION SALON SUR COUR

Présente



Diva  
DixVins

Défilé place Pey Berland  
Vendredi 28 septembre 20h30

Dossier technique

Diva  
DixVins

Défilé place Pey Berland

Concept artistique

Créer un défilé de mode véritable événement image du commerce et de la ville de Bordeaux durant la coupe du monde de rugby est un réel défi.

En effet la ville sera lors de cet événement sous l'œil de milliers de visiteurs étrangers et des caméras du monde entier.

Il s'agit dès lors de créer un événement à la hauteur des attentes de ces divers publics et à l'échelle du lieu qui l'accueille la place Pey-Berland.

Nous avons souhaité associer une part artistique forte basée sur l'aspect architectural de la place dans la scénographie.

L'événement est organisé en deux espaces, l'espace « scénique » devant la Tour Pey-Berland où se déroulera le défilé, un espace « convivialité » sur l'esplanade côté rue Vital Carles où seront disposés les stands.

Concept artistique

# Diva DixVins

Défilé *place* Pey Berland

## L'espace scénique

Un podium en T est installé devant la tour

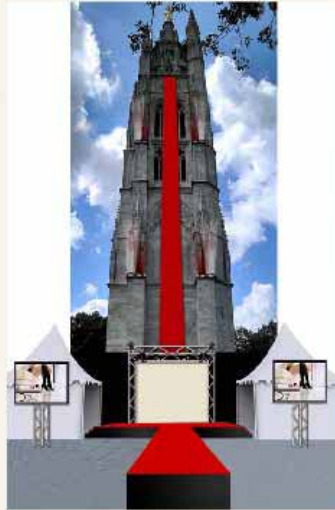
4 tentes 5x5 pagodes (2 par côté) servent de loges

Deux écrans géants pour la projection du direct

Une tour régie de 2 étages pour les poursuites, le DJ et les régies techniques

Un parterre de 60 chaises Presse

Un espace face podium pour les photographes








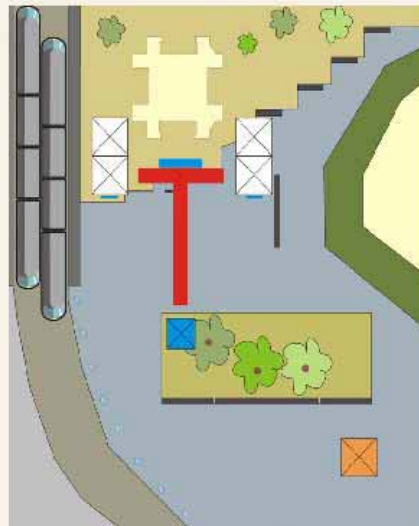
L'espace  
scénique

# Diva DixVins

Défilé *place* Pey Berland

## Plan d'implantation

-  Tente loge
-  Tente accueil
-  Tour régie
-  Pont technique
-  Ecran
-  Podium



L'espace  
scénique

# Diva DixVins

Défilé place Pey Berland

## L'espace convivialité

6 tentes 3x3 pagodes hébergent des restaurateurs partenaires qui proposeront des dégustations.

Une rangée de 5 tentes 5x5 pagodes hébergeront les 10 viticultrices pour la dégustation et la vente de vin.

Une tente 5x5 pagode servira de point d'accueil et d'information.

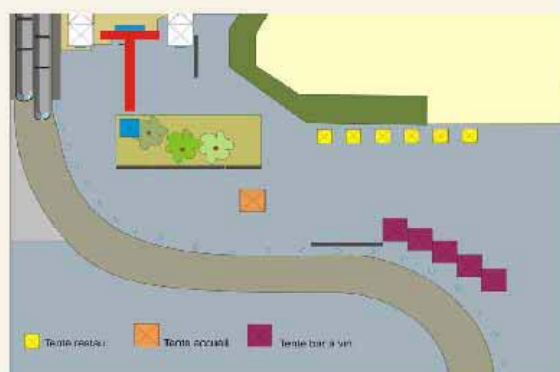


L'espace  
convivialité

# Diva DixVins

Défilé place Pey Berland

## Plan d'implantation



L'espace  
convivialité

# Diva DixVins

Défilé place Pey Berland

## Le scénario

21h00 la scène s'éclaire pour un discours d'introduction

21h10 une musique d'opéra s'élève, la poursuite monte le long du tapis rouge positionné sur la tour, à son sommet apparaît un mannequin en robe « spectaculaire » qui commence à descendre, le défilé est lancé.

Preignent alors place sur le podium les mannequins puis entrent les coiffeurs pour le show de coiffure

...



Le scénario

# Diva DixVins

Défilé place Pey Berland

## Le scénario

...

Ensuite 50 passages se succèdent à la verticale et à l'horizontale bousculant les repères spatiaux des spectateurs par le renfort de la captation vidéo avec des plans vus du sommet ou du pied de la tour et des plans vus du podium horizontal



Le scénario

Diva  
DixVins

Défilé place Pey Berland

La communication

Présentation de la campagne de presse :

La campagne de presse sera suivie par l'agence *7 de trèfle productions* qui s'occupera de la création du graphisme de l'identité visuelle et de la déclinaison sur tous les supports. Elle prendra en charge le tirage des tracts et de sa livraison.

L'agence *7 de trèfle productions* sera le principal intermédiaire des relations des partenaires presse pour la négociation, création et distribution.

La communication

Diva  
DixVins

Défilé place Pey Berland

La communication

Les médias partenaires :

(en cours de négociation)

Marie-claire, Elle, Coiffure de Paris, L'éclaireur,  
Atmosphère, Bordeaux Commerce, Bordeaux coiffure,  
France 3, TV7, M6, Métro, RMC, Sud Ouest, Europe  
2...

La communication



**D**iva  
**D**ixVins  
Défilé *place* Pey Berland

**La communication**

Présentation de la campagne de communication

Désignation	Quantité
Affiches A2	200
Affiches A5 300gr couché mat + vernis satin	20 000
Affiches A5 fermé 170gr couché mat, 2 rainages	5 000
Affiches A5 fermé 170gr couché mat, 1 rainage	500
Affiches A5 135gr	2 000
Affiches grand format 120gr 4x1.5mètres	7
Tee-shirts personnalisés dos et cœur, logo 1 couleur	50

La communication

**D**iva  
**D**ixVins  
Défilé *place* Pey Berland

**Le personnel**

Mannequins :

La prestation des mannequins sera gérée par l'agence AMB et composée de mannequins professionnels, filles et garçons, pour les rotations du défilé et des démonstrations de coiffure.

Hôtesse :

Au départ de la structure d'accueil, les hôtesse déambuleront sur le parvis pour distribuer le programme de présentation de la manifestation.

Le personnel

# Diva DixVins

Défilé place Pey Berland

## Le personnel

Artistes :

Un DJ, Wilfried Belloc, animera en LIVE cet évènement par une performance sonore. Ses compositions riches et audacieuses seront diffusées pour la mise en valeur du défilé.

Coiffeurs et maquilleurs auront aussi un rôle primordial dans la mise en œuvre esthétique de ce défilé par le biais de démonstrations de coiffure et d'ateliers maquillage.

Des photographes sélectionnés auront pour mission d'immortaliser cette représentation qui offrira des prises de vues exceptionnelles.

Le personnel

# Diva DixVins

Défilé place Pey Berland

## Le budget recettes

Apport association 23062,80

Partenariat :

7de trèfle 11920,00

TOTAL TTC 69726,80

TOTEMS 10166,00

UTRAM 8372,00

Mairie de Bordeaux 6000,00

IDDAC 4784,00

CCI Bordeaux 3588,00

Cabinet Miroir 1794,00

Le budget

**BORDEAUX CENTRE VILLE**

**Défilé de mode Diva Dix Vins**

28 septembre 2007

**COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION**

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
<b>Conception, direction de projet et régie générale</b>	<b>10 000,00</b>	<b>11 960,00</b>	<b>Associations, commerçants et artisans</b> (Bordeaux Centre Ville, Salon sur Cour , nombreux commerçants et artisans)	<b>26 690,80</b>
<b>Communication</b>	<b>17 000,00</b>	<b>20 332,00</b>		
<b>Logistique</b>	<b>19 800,00</b>	<b>23 680,80</b>	<b>Partenaires privés</b> (7 de trèfle, Totems, Ultram, Iddac, Cabinet Miroir...)	<b>37 036,00</b>
<i>Audiovisuel</i>	12 000,00	14 352,00		
<i>Son et lumière</i>	6 300,00	7 534,80		
<i>Décoration</i>	1 500,00	1 794,00		
<b>Prestations</b>	<b>11 500,00</b>	<b>13 754,00</b>	<b>Ville de Bordeaux</b>	<b>6 000,00</b>
<i>Artistes</i>	7 000,00	8 372,00		
<i>Hôtesses</i>	1 000,00	1 196,00		
<i>DJ</i>	1 500,00	1 794,00		
<i>Mannequins</i>	2 000,00	2 392,00		
<b>TOTAL</b>	<b>58 300,00</b>	<b>69 726,80</b>	<b>TOTAL</b>	<b>69 726,80</b>

**M. BRON.** -

Je commencerai en vous demandant, Monsieur le Maire, de bien vouloir retirer sur les 4 subventions que nous vous présentons celle de la « Semaine du Goût » concernant l'association des Commerçants du Grand Parc. Ne confondons pas, mes chers collègues, il ne s'agit pas de la « Semaine du Bon Goût », mais bien de celle de la « Semaine du Goût » qui est une petite manifestation qu'avait demandée l'association des Commerçants du Grand Parc.

A la fois pour des raisons de travaux qui durent un peu, et également d'un incendie dont ces commerçants ont été victimes pendant la période estivale, cela ne rend pas la plus efficace possible l'organisation de cette manifestation.

Pour les 3 autres il s'agit de :

L'association des Métiers de la rue Faubourg des Arts que nous devons aider et que nous allons aider encore plus pour un montant de 4.000 euros. Une manifestation intitulée « La Mêlée des Arts ».

*Séance du lundi 24 septembre 2007*

La très traditionnelle « 27<sup>ème</sup> Fête du Vin nouveau et de la Brocante » pour l'association des Antiquaires et Brocanteurs des Chartrons.

Et enfin, « Le Défilé de mode Diva Dix Vins » qui se présentera devant vous place du Palais Rohan en fin de semaine. J'espère qu'elle sera réussie. Elle est à l'initiative de nos commerçants du centre ville qui ont mis là-dessus toute leur énergie.

**M. LE MAIRE.** -

Sur cette délibération ainsi modifiée y a-t-il des oppositions, des abstentions ?

(Aucune)

**RAPPORT ADOPTE APRES MODIFICATION EN  
SEANCE  
ADOPTE A L'UNANIMITE**